

EDITION SPÉCIALE :



**PLACE
DISPONIBLE**



***JOURNÉES, WEEK-ENDS
& SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS***

CATALOGUE 2024



**ASSOCIATION
Loisirs
Détente**



L'ÉDITO DE L'ÉQUIPE ET DU PRÉSIDENT DE L'A.L.D

Bien chers vacanciers.cières et adhérents.tes,

Les administrateurs.trices, l'équipe des permanents.tes ainsi que l'ensemble des responsables d'activités de loisirs et de séjours de vacances espèrent que vous avez passé un très bon été 2024.

Au travers de cette édition spéciale, nous souhaitons vous proposer et vous informer des places encore disponible sur nos 7 week-ends et sur 3 séjours d'hiver avant de finir l'année 2024.

Pour vous inscrire il vous suffit de nous faire parvenir votre fiche d'inscription dument rempli que vous retrouverez avec le catalogue « EDITION SPECIALE »

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez, notre force c'est votre fidélité.

Claude KOWOLIK

Président de l'Association Loisirs Détente

Sensibilisation et formation de nos équipes pédagogiques :

Nous mettons en place une journée de formation avant de partir en séjours vacances et les salariés occasionnels ont la possibilité de partir sur des journées ou week-ends pour affiner leurs compétences.

Le partenariat avec :



Pour information, les règlements effectués avec les chèques vacances génèrent un surcoût de 2.5 % (100 € = 97.5 €). L'association renouvelle son choix de ne pas répercuter ces frais sur les tarifs 2024.

Pour tout virement bancaire à l'association, voici les coordonnées du compte au « Crédit Mutuel »

IBAN	BIC
FR76 1027 8027 1700 0154 1034 006	CMCIFR2A

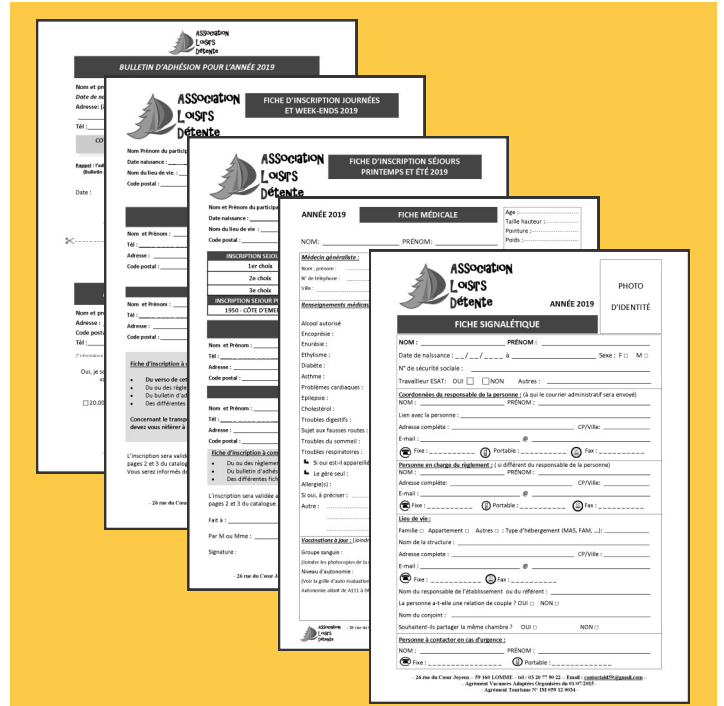


Sur notre site internet, vous retrouverez votre catalogue mais aussi les documents en format PDF (remplissables après téléchargement sur votre ordinateur) :

- Les fiches d'inscription
- Le dossier de renseignements
- Le bulletin d'adhésion
- Le droit à l'image.

Sur notre site internet, vous retrouverez également :

- Notre actualité
- La communication sur les Journées et les Week-ends
- Nos pages séjours de vacances
- Une partie « recrutement »



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DE L'A.L.D

Le Bureau :



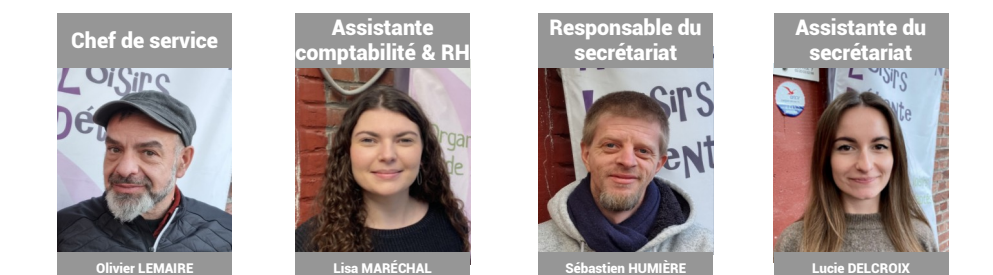
Les Membres de droit :

Florence BOBILLIER
(Présidente de l'APEI de Lille)

Christine DHORNE
(Administratrice PBL déléguée au loisirs)

Olivier BONVARLET
(Délégué au Tourisme)

Les salariés permanents de l'association :



Les autres membres du conseil d'administration :

Vanessa HUMIÈRE
Régine GOMBERT
Martine VERMEULIN
Marion SÉRY
Dalila AZZI
Sébastien BARTIER
Morgane DEBLANDER

SOMMAIRE DES PLACES DISPONIBLES EN WEEK-ENDS

RÉFÉRENCE DE L'ACTIVITÉ	THÉMATIQUE	DATE	PAGE
WE 2424	Balade en bateau « BOULOGNE SUR MER »	Du 20 au 22 septembre	p 11
WE 2426	Découverte de CLAIRMARAIS en bateau	Du 11 au 13 octobre	p 11
WE 2428	Week-end « DÉTENTE »	Du 25 au 27 octobre	p 12
WE 2429	Week-end HALLOWEEN	Du 1er au 3 novembre	p 12
WE 2430	Visite de CHOCOLATERIE	Du 8 au 11 novembre	p 12
WE 2431	Visite de la TOUR DE L'HORLOGE	Du 15 au 17 novembre	p 13
WE 2433	Week-end « DÉTENTE »	Du 29 novembre au 1er décembre	p 13

PRÉSENTATION DES WEEK-ENDS DISPONIBLES

L' A.L.D vous propose 7 WEEK-ENDS pour lesquels des places sont encore disponible avant de terminer cette année 2024.

Les départs et les retours des activités se déroulent généralement au 395 ou au 399, Avenue de Dunkerque à Lomme (ESAT de Lomme).

Dans les bannières présentant les activités vous retrouvez : les dates, le lieu, le descriptif et le prix de l'activité ainsi que le nombre de participants et d'encadrants.

Engagement de la personne : l'annulation est possible jusqu'à un mois avant l'activité prévue. Passé ce délai, le coût de la sortie reste acquis à l'ALD sauf raison médicale

Retrouvez notre « Fiche d'inscription Journées et Week-ends » dans les annexes ou en téléchargement sur notre site : ald59.fr

Quelques jours avant l'activité, vous recevrez par courrier ou par courriel une convocation indiquant les coordonnées de la personne responsable de l'activité, le lieu et l'heure de rendez-vous pour le départ et le retour, les spécificités de l'activité, les affaires à ramener ainsi que les horaires de TLV si vous en avez fait la demande au moment des inscriptions.

Vous pouvez voir et revoir les photos des activités sur notre blog : www.ald59.blogspot.fr

SOMMAIRE DES PLACES DISPONIBLES EN SÉJOURS DE VACANCES D'HIVER

RÉFÉRENCE DU SÉJOUR	DESTINATION	DATE	DURÉE	PAGE
S 2474	Munster	Du 26 déc au 2 janv 2025	1 semaine	p 30
S 2475	Chatel	Du 26 déc au 2 janv 2025	1 semaine	p 30
S 2476	La Bresse	Du 26 déc au 2 janv 2025	1 semaine	p 30

Pour faciliter l'acheminement de votre lieu de résidence au lieu de rendez-vous, nous vous proposons d'utiliser les moyens de transport du dispositif « T.L.V » sillonnant la Métropole Lilloise.

Les lieux de rendez-vous font l'objet de « GARES » identifiées de 1 à 14 selon votre localisation proche des structures résidentielles décrites dans le tableau ci-dessous.

ATTENTION : l'ALD n'est pas responsable des horaires et des conducteurs. Nous avons uniquement un rôle d'intermédiaire.




Les personnes titulaires de la carte «Pass Pass Personnelle» avec les droits «Handipole» (voir avec le service Handipole) régleront la somme de 3,10 € par trajet, soit 6,20 € pour un aller/retour.

Les personnes n'ayant pas ouvert de droit, s'acquitteront de 10 € le trajet, soit 20 € pour un aller/retour.

L'ALD n'est pas responsable de ce service, elle ne gère pas les règlements. Nous ne sommes que des intermédiaires pour la réservation.

Les réservations TLV ne sont plus possible 10 jours avant l'activité.

N° DE GARE	NOM	ADRESSE	COMMUNE
1	Résidence Matisse	240 Allée Reysa Bernson	59 000 LILLE
2	Résidence Les 3 Fontaines	13 Rue des Fusillés	59 280 ARMENTIÈRES
3	Résidence Les Jacinthes	3 Rue des Acacias	59 840 PÉRENCHIES
4	Le Cause	250 Rue de Lille	59 100 ROUBAIX
5	Résidence Gaston Colette	6 Place Paul Éluard	59 113 SECLIN
6	Résidence Arc en ciel	6 Rue Guillaume Werniers	59 000 LILLE
7	Résidence La Source	33 Rue Gaston Baratte	59 650 VILLENEUVE D'ASCQ
8	Résidence Les Lauriers	25 Rue Gaston Baratte	59 650 VILLENEUVE D'ASCQ
9	Résidence Service Lille	41 Rue Meurein	59 000 LILLE
10	Hôtel de Ville de Roubaix	17 Grand Place	59 100 ROUBAIX
11	Hôtel de Ville de Tourcoing	10 Place Victor Hazebrouck	59 200 TOURCOING
12	Foyer L'Arbre de Guise	13 Chemin de l'Arbre de Guise	59 113 SECLIN
13	Résidence Le Clos du Chemin Vert	56 Rue Renoir	59 943 VILLENEUVE D'ASCQ
14	Foyer de vie Les Cattelaines	14 Rue Fidèle Lhermitte	59 320 HAUBOURDIN

<p>N° de référence</p>	<p>VISUEL DE L'ACTIVITÉ</p>	<p>LE NOM DE L'ACTIVITÉ</p>
<p>DATE DE L'ACTIVITÉ</p>		<p>TEXTE EXPLICATIF DE L'ACTIVITÉ</p>
		<p> : LE LIEU DE L'ACTIVITÉ  : LE NOMBRE DE PARTICIPANTS  : LE PRIX DE L'ACTIVITÉ</p>

WE
2424

Du vendredi 20 au dimanche 22 sept



BALADE EN BATEAU - BOULOGNE SUR MER

Embarquez à bord du « Florelle » pour découvrir les 3 ports du Boulonnais. Si vous êtes sujet au mal de mer, il est préférable de s'abstenir. La durée de la promenade est estimée à 1h. Une soirée dansante est prévue le samedi soir.

 Gîte sur la commune de Belle-et-Houlefort
 21 participants + 6 animateurs
 205 €

WE
2426

Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre



VISITE DE CLAIRMARAIS

Vous serez assis dans un bateau de promenade pour découvrir un environnement préservé. Au fil de l'eau vous croiserez des habitants, des jardins, des marchands flottants et des embarcations typiques. Une soirée dansante est prévue le samedi soir.

 Gîte sur la commune de Pihem
 18 participants + 5 animateurs
 205 €

WE
2428

Du vendredi 25 au dimanche 27 octobre



WEEK-END DÉTENTE

Vous serez hébergés dans des appartements. Le site est équipé d'une véritable salle de cinéma, d'une piscine et d'une salle d'activité physique. Possibilité de visiter une mini-ferme pédagogique. N'oubliez pas votre maillot de bain !

 Gîte sur la commune de Trélon
 21 participants + 6 animateurs
 240 €

WE
2429

Du
vendredi
1er au
dimanche
3
novembre



WEEK-END HALLOWEEN

Venez profiter un week-end sur le thème d'HALLOWEEN ! Des activités à thème vous seront proposées. Prévoyez votre plus beau déguisement pour l'incontournable soirée dansante endiablée !



Gîte sur la commune de Bermeries



21 participants + 6 animateurs



190 €

WE
2430

Du
vendredi
8 au
lundi 11
novembre
(3 nuits)



VISITE DE CHOCOLATERIE

Envie de faire comme Charlie et de visiter une chocolaterie ? Nous vous proposons de venir découvrir l'élaboration du chocolat dans l'Atelier « BEUSSENT LACHELLE ». Une soirée dansante est prévue le samedi.



Gîte sur la commune de Marconne



21 participants + 6 animateurs



260 €

WE
2431

Du
vendredi
15 au
dimanche
17
novembre



VISITE DE LA TOUR DE L'HORLOGE

Retour au temps des vikings. Dans un musée hors du commun, des animations vous seront proposées avec des jeux anciens. Vous pourrez enfilez des costumes et voguer à bord d'un drakkar. Une soirée dansante est prévue le samedi soir.



Gîte sur la commune d'Audinghen



21 participants + 6 animateurs



190 €

WE
2433

Du
vendredi
29 nov
au
dimanche
1er déc



WEEK-END DÉTENTE

Vous serez hébergés dans des appartements. Le site est équipé d'une véritable salle de cinéma, d'une salle d'activité physique. Visite de la mini-ferme pédagogique et baignade au centre AQUATICA, n'oubliez pas votre maillot de bain !



Gîte sur la commune de Trélon



21 participants + 6 animateurs



240 €

GRILLE D'ÉVALUATION D'AUTONOMIE

1) Au niveau de l'autonomie générale, vous êtes plutôt : A, B, C ou D ?

A

Bonne autonomie

*Sociable, dynamique,
participe
Présence discrète de
l'encadrement*

B

Autonomie relative

*Nécessité d'intervenir dans
différents domaines (prise de
médicaments, €, etc.)
À stimuler dans les actes de
la vie quotidienne (toilette,
habillement, etc.)
Accompagnement actif*

C

Pas autonome

*Aide effective dans les actes
de la vie quotidienne
Encadrement constant*

D

*Prise en charge très
importante, rapprochée et
permanente, nécessitant des
locaux et matériels
appropriés*

2) Concernant l'autonomie physique, vous êtes plutôt : 1, 2, 3 ou 4 ?

1

**Pas de problèmes
moteurs**

Bon marcheur

2

Problèmes moteurs

*Se déplace sans difficultés
pour de petites
« promenades »
« Fatigable »*

3

Problèmes moteurs

*Marche avec l'aide
« ponctuelle » d'un tiers*

4

*Personne ne sortant pas ou
peu de son fauteuil
Dépendant d'une tierce
personne*

3) S'agissant du comportement, il se rapproche plutôt de 1, 2 ou 3 ?

1

**Comportement sociable
ne laissant pas
apparaître de problème
particulier**

2

**Comportement ritualisé
repérable, instable dans
son mode de relation, ne
se mettant pas en
danger mais pouvant
avoir des périodes de
grande angoisse et de
retrait**

3

**Comportement instable
et atypique
Périodes de grandes
angoisses par crises,
risques
d'automutilation et/ou
d'agression**

4) Enfin, la communication : niveau 1, 2 ou 3 ?

1

Possède le langage

2

**Compréhension
générale, mais langage
pauvre**

3

**Verbalisation
inexistante. Mode de
communication très
complexe**

Exemple d'autonomie à retranscrire sur la fiche médical

Réponse 1)	Réponse 2)	Réponse 3)	Réponse 4)	Autonomie
A	1	2	3	A123

Séjours Hiver 2024-2025

Prix des séjours : 1 200 €



Pension complète

A111
à
B222

Autonomie

Nous vous proposons de partir en compagnie d'une équipe d'animation qui vous présentera chaque jour des activités à la carte. Vous choisirez entre excursions, activités manuelles, grands jeux et pratique des activités d'hiver (luge, raquette...). Vous pourrez également participer chaque jour à des soirées préparées par vos animateurs ou à des soirées à l'extérieur. Vous finirez votre séjour par un vrai repas de réveillon et une soirée dansante jusqu'au bout de la nuit pour bien commencer la nouvelle année 2025 !

Le troisième séjour est encore en cours d'élaboration mais nous ne manquerons pas de vous transmettre la destination prochainement !

SÉJOUR

N° 2474

Du 26 Décembre au 2 Janvier 2025

Munster



Voyage en minibus



Effectif : 21



Vous serez accueillis dans la vallée de Munster. Proche des Vosges et du massif alsacien, vous apprécierez la vue plongeante sur les montagnes et vous aurez également la possibilité de vous balader sur le marché de Noël de Colmar.

SÉJOUR

N° 2475

Du 26 Décembre au 2 Janvier 2025

Châtel



Voyage en car



Effectif : 25
Equipe : 7

Vous serez accueillis dans une structure au cœur du village de Châtel bénéficiant d'une vue imprenable sur la montagne. Vous baignerez dans une ambiance savoyarde et pourrez apprécier la cuisine locale.



SÉJOUR

N° 2476

Du 26 Décembre au 2 Janvier 2025

La Bresse



Voyage en mini-bus



Effectif : 24
Equipe : 7



Vous serez accueillis sur les hauteurs Vosgiens entre Gérardmer et La Bresse sur une structure entièrement rénovée avec plusieurs salles de jeux mais surtout une équipe d'animation pour fêter dignement le réveillon du 31 décembre.



ASSOCIATION

Loisirs

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECOND SEMESTRE 2024

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Jour	Date	Jour	Date	Jour	Date	Jour	Date	Jour	Date	Jour	Date
L	1	J	1	D	1	M	1	V	1	D	1
M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	L	2
M	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M	3
J	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M	4
V	5	L	5	J	5	S	5	M	5	J	5
S	6	M	6	V	6	D	6	M	6	V	6
D	7	M	7	S	7	L	7	J	7	S	7
L	8	J	8	D	8	M	8	V	8	D	8
M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	L	9
M	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M	10
J	11	D	11	M	11	V	11	L	11	M	11
V	12	L	12	J	12	S	12	M	12	J	12
S	13	M	13	V	13	D	13	M	13	V	13
D	14	M	14	S	14	L	14	J	14	S	14
L	15	J	15	D	15	M	15	V	15	D	15
M	16	V	16	L	16	M	16	S	16	L	16
M	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M	17
J	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M	18
V	19	L	19	J	19	S	19	M	19	J	19
S	20	M	20	V	20	D	20	M	20	V	20
D	21	M	21	S	21	L	21	J	21	S	21
L	22	J	22	D	22	M	22	V	22	D	22
M	23	V	23	L	23	M	23	S	23	L	23
M	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M	24
J	25	D	25	M	25	S	25	L	25	M	25
V	26	L	26	J	26	V	26	M	26	J	26
S	27	M	27	V	27	D	27	M	27	V	27
D	28	M	28	S	28	L	28	J	28	S	28
L	29	J	29	D	29	M	29	V	29	D	29
M	30	V	30	L	30	M	30	S	30	L	30
M	31	S	31	L	31	J	31	V	31	M	31

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ APPLICATION

Les activités proposées sont réservées aux adhérents à jour de leurs cotisations.

Les inscriptions aux activités et séjours sont prises en compte aux conditions suivantes :

1/A. Joindre le bulletin d'adhésion, les fiches d'inscription appropriées et le dossier de renseignements complété (avec : la fiche signalétique, la fiche de renseignements et la fiche médicale avec le déterminant du niveau d'autonomie).

1/B. Versement d'un premier acompte de 30 %. Vous avez la possibilité de payer par virement, par chèque bancaire et par chèques vacances délivrés par ANCV :

En cas de paiement par virement indiquer le nom et prénom de l'adhérent ainsi que le numéro de l'activité concernée.

En cas de paiement par chèques, les chèques seront remis à l'encaissement dans les conditions ci-après :

- Chèque d'adhésion : dès que l'inscription est prise en compte.

- Séjour réglé en totalité : chèque remis en banque dès validation de l'inscription.

- Séjour payé en plusieurs fois : le chèque d'acompte est remis dès validation de l'inscription, les autres chèques chaque mois, sachant que le séjour doit être soldé avant le départ.

1/C. Paiement des activités et adhésions antérieures à 2023 : les arriérés devront être réglés avant toute prise en compte de la demande d'inscription.

ADHÉSION 2024 : 27,00 € par usager (de janvier à décembre).

2/ ACCORD

L'ALD se réserve le droit de refuser les inscriptions ne relevant pas de sa compétence.

Nous étudions les dossiers pour s'assurer que les activités et les séjours choisis soient adaptés à chaque personne.

Nous prenons en compte également la cohérence d'un groupe constituant une activité ou un séjour.

Merci de consulter la grille d'évaluation d'autonomie du catalogue.

3/ CONFIRMATION

3/A. Vous devez transmettre une fiche d'inscription avec le dossier complet du participant au siège de l'association par courriel ou par courrier (voir 2/Accord).

3/B. Vous recevez ensuite une confirmation d'inscription par courriel ou courrier.

3/C. Avant le départ en activité, vous recevez la convocation avec les informations nécessaires.

4/ ANNULATION

Nous vous précisons ci-dessous les conditions d'annulation avant un départ :

4/A. Le premier acompte reste acquis à l'Association

4/B. Entre le 90ème et le 8ème jour avant le départ, nous retenons 50%

4/C. 7 jours et moins, nous retenons 75%

4/D. En cas de non présentation au départ, nous retenons 100%

Nous vous précisons ci-dessous les conditions d'interruption d'un séjour en cours :

Nous prenons un grand soin d'étudier les dossiers de chaque participant avant de valider et de confirmer une inscription. Pour cela nous prenons en compte les informations issues de la grille d'autonomie de l'ALD transmise par les tuteurs/trices et/ ou les représentants légaux de la personne en situation de handicap. Toutefois, si l'association par l'intermédiaire de la personne responsable du séjour doit interrompre le séjour d'un ou d'une participante pour des raisons d'inadaptation, ou de désadaptation, cela entraîne des frais d'annulation dans les conditions suivantes :

4/E. Entre le 1er et le 3ème jour nous retenons 50 % du prix du séjour.

4/F. Entre le 4ème et le 8ème jour nous retenons 75 % du prix du séjour.

4/G. A partir du 9ème jour nous retenons 100 % du prix du séjour.

4/H. Pour un séjour d'une semaine, au-delà du 3ème jour, nous retenons 100% du prix du séjour.

En cas d'annulation pour force majeure de la part de l'association, les sommes déjà versées seront intégralement remboursées.

5/ ASSURANCES (uniquement pour un séjour)

Nos prix comprennent une assurance « responsabilité civile » ainsi qu'une assurance assistance rapatriement pour les motifs médicaux.

Si l'association est amenée à annuler ses séjours en raison des restrictions sanitaires décidées par les autorités, les sommes versées seront remboursées ou sur votre demande, nous les conserverons en avoir.

Vous avez la possibilité de souscrire une « Assurance Annulation » auprès de notre assureur la « MAIF ». Formulaire disponible sur demande au secrétariat de l'association. Le coût de cette assurance supplémentaire est de 4.44 % calculé sur le prix du séjour. Si vous avez souscrit à cette assurance, les conditions reprises au point 4/annulation ne s'appliquent plus et sont remplacées par les conditions reprises sur le formulaire de souscription. Merci de contacter le secrétariat pour plus d'information.

6/ MEDICAMENTS ET-OU TRAITEMENTS

Obligation légale : Tout traitement médical doit être préparé dans un PILULIER pour les comprimés et dans une POCHETTE se fermant pour les traitements qui n'entrent pas dans un pilulier et transmis avec une ordonnance de moins de trois mois.

Nos responsables d'activités et de séjours ne sont pas autorisés à préparer des doses de médicaments à administrer.

Aucun médicament n'est toléré dans les chambres pour des raisons de sécurité.

Si un passage infirmier doit être pratiqué durant un séjour, une ordonnance doit être transmise 3 semaines au plus tard avant le jour du départ au secrétariat de l'association.

6/ ARGENT DE POCHE

Seul l'argent de poche qui aura été confié au responsable du séjour lors du départ sera sous notre responsabilité.

Il est possible de transmettre l'argent de poche par chèque ou virement au maximum 15 jours avant les départs en séjour.

Durant les séjours, les responsables tiendront à jour une « fiche de dépenses d'argent de poche » qui sera remise au retour.

« Lu et approuvé »

Signature :



CONTACTEZ-NOUS

Association Loisirs Détente

26 rue du coeur joyeux 59160 LOMME

 contactald59@gmail.com

 03 20 77 90 22  www.ald59.fr



Agrément tourisme n° IM 059 120 034
Agrément Vacances Adaptées Organisées

